



Services pour enfants et adolescents déficients auditifs

CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (0 à 6 ans)
IES	Institut d'Education Sensoriel (6 à 12 ans)
SSEFS	Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarité (3 à 20 ans)

Absents excusés :

- Mme Quéméneur
- Mme Feugère
- Mme Gélébart

Ordre du jour du Conseil de Vie Sociale (CVS) du mardi 18 février 2014) à 18h

Remarques préliminaires : le PV sera approuvé lors du CVS suivant. En cas de problème sur le contenu, les échanges se feront par mail. Si le questionnement remet en cause le PV, une réunion exceptionnelle sera prévue.

1. journée familiale :

Elle se déroule à Trégarvan le 5 avril à Kerbeuz. Elle est pilotée par l'association AFDA et non par les structures que cette association gère en tant qu'employeur. Du point de vue de M. Piriou, cet aspect des choses est intéressant car sur les autres départements, les parents revendiquent souvent le droit de gérer en direct certaines actions sans passer par les professionnels. C'est donc un plus certain. Le fait de joindre l'AG et la journée familiale devrait pouvoir attirer les familles.

Matin CA 9h30-10h et AG : 10h-12h (avec interprète)

Pendant ce temps les enfants sont pris en charge par un animateur. Des parents encadrent.

A midi repas. Une participation sera demandée aux familles. Le « ticket d'entrée » pourrait être l'adhésion des familles à l'AFDA.

A 14h : intervention de l'URAPEDA sur la thématique de l'inclusion professionnelle des jeunes sourds.

15h : échange avec des jeunes.

S'agissant de la partie « finance », il est convenu qu'une liaison en amont soit faite avec Mme Soria, responsable administrative et financière avant chaque projet piloté directement par l'association AFDA. Les dépenses impactent en effet directement le Groupe 1 des budgets des structures ors c'est le groupe qui concernent le plus les actions des salariés vis-à-vis des enfants au quotidien. Il nous faut donc anticiper.

2. suivi des usagers par VT design

Le logiciel rentre en fonction dès maintenant et permettra le suivi du dossier. La déclaration CNIL est faite et les familles seront informées sur les circulaires de rentrée ou les formulaires de consultations que les données recueillies sont informatisées et font l'objet d'un droit d'accès.

3. pôles inclusifs: proposition à l'éducation nationale

Présentation du projet par la direction sous réserve de validation du CPOM. L'idée est de créer une réponse équivalente sur quimper et Brest. Toutefois Brest est un cas à part dans la mesure où une SEES existe déjà et qu'elle pourrait faire l'objet d'un conventionnement sous la forme d'une unité d'enseignement. Mais à ce jour, l'éducation nationale est réticente à conventionner avec le sensoriel sur l'ensemble du territoire national au motif qu'il n'y a pas de personnel éducation nationale mis à disposition. La plupart de nos collègues des autres départements disposent en effet de professeurs CAPEJS et assure donc la partie enseignement même si celle-ci se fait aujourd'hui très souvent sous forme de classe annexées dans les locaux de l'éducation nationale.

4. CPOM: gestion spécifique de la liste d'attente

Les 10 jeunes concernés n'auront pas le statut d'admis mais seront néanmoins notifiés par la MDPH.

5. cours de LSF par URAPEDA

Deux groupes existent et ne concernent que les jeunes sourds.

6. Elections

Diffusion d'une plaquette début mai avec l'appel à candidature, puis élection en juin (cf. document)

Fin de la réunion à 19h30

Prochaine réunion le 27 mai à 18h à Guipavas